

RECRIMINAPHOBIE Phobie des reproches

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

De Récriminer signifie **reprocher vivement à quelqu'un une faute, un tort ou un comportement**, souvent en réponse à un reproche qui vient d'être formulé. Le verbe peut aussi avoir le sens de **formuler des reproches, se plaindre avec amertume**.

Exemples : *Il récrimine contre ceux qui lui font des reproches* = **il leur répond en leur adressant à son tour des reproches**. Au lieu de récriminer, cherchons une solution au problème.

Le **latin** dispose de plusieurs verbes selon la nuance :

- **recrīminārī, recrīminor, recrīminārī** : « reprocher à son tour, récriminer, accuser en retour ». C'est le correspondant direct du français.
- **objurgāre, objurgō, objurgāre** : « réprimander, faire des reproches ».
- **exprobrāre, exprobrō, exprobrāre** : « reprocher, faire grief de ».
- **accūsāre** : « accuser ».

Le verbe **recrīminārī** est particulièrement intéressant, car il comporte le préfixe **re-**, qui marque ici l'idée de **retour** : **recrīminārī** → « adresser un reproche en retour ».

Le **grec ancien** ne possède pas nécessairement un équivalent morphologique exact de *récriminer*, mais plusieurs verbes correspondent au sens :

- **ἀντιλέγω (antiléō)** : « répondre, contredire », et selon le contexte « répondre à une accusation ».
- **ἐγκαλέω (enkaléō)** : « reprocher, accuser, faire grief de ».
- **μέμφομαι (mémphomai)** : « blâmer, reprocher, faire des reproches ».
- **κατηγορέω (katēgoréō)** : « accuser, incriminer ».

Pour le sens spécifique de « **récriminer = adresser des reproches en retour** », on peut combiner **ἀντι-** (« en retour, contre ») avec le vocabulaire du reproche :

ἀντιμέμφομαι (antimémphomai) → « faire des reproches en retour, récriminer ».

C'est une formation particulièrement transparente : **ἀντί-** (« en retour, contre ») + **μέμφομαι** (« reprocher, blâmer »).

Français	Latin	Grec ancien
récriminer	recrīminārī	ἀντιμέμφομαι
reprocher	exprobrāre	μέμφομαι
accuser	accūsāre	κατηγορέω
faire grief de	exprobrāre	ἐγκαλέω

Français	Latin	Grec ancien
répondre par des reproches	<i>recrīminārī</i>	ἀντιμέμφομαι

Étymologie : Récriminer vient du latin **recrīminārī**, lui-même formé sur **crīminārī** (« accuser »), avec **re-**, « en retour ».

Le sens étymologique est donc : **recrīminārī** = « **accuser en retour** »

Ce qui correspond très bien au grec :

ἀντιμέμφομαι = ἀντί (« en retour ») + μέμφομαι (« reprocher ») → « faire des reproches en retour ».

Pour une traduction lexicale précise : récriminer → *recrīminārī* → ἀντιμέμφομαι.

Le RECRIMINAPHOBE

Récriminer, du latin *recriminari* (« accuser en retour »), désigne à l'origine une contre-accusation juridique. Le verbe a glissé vers la protestation aigre et répétitive, et cette dérive sémantique est déjà une donnée du problème : le lexique dispose de « revendiquer », « contester » ou « dénoncer » pour les griefs recevables, et relègue à « récriminer » ceux qu'il disqualifie d'avance. La crainte se comprend à plusieurs niveaux.

Le niveau pragmatique

Dans la théorie de la politesse de Brown et Levinson, le grief est un acte menaçant pour la face de l'interlocuteur, mis en cause, mais aussi pour celle du locuteur, qui s'expose à l'image du sujet plaignant. Goffman le dirait en termes de *face-work* : la récrimination rompt le contrat de ménagement mutuel de l'interaction, sans garantie de réparation.

Le niveau axiologique

Une longue tradition moralise la plainte comme défaut. Le murmure des Hébreux au désert est un péché théologique, le stoïcisme (Épictète) fait de la lamentation l'indice d'une confusion entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas, et Nietzsche puis Scheler érigent le ressentiment en régime affectif de l'impuissance. Récriminer, c'est se dénoncer comme réactif, comme sujet passif de l'offense, ce qui expose à une honte anticipée.

Le niveau sociologique

Chez Hirschman (*Exit, Voice, and Loyalty*), la récrimination est une *voice* dégradée : coûteuse, faiblement performative, et dépourvue du levier crédible de la défection. Scott en tire la conséquence dans la distinction entre transcript public et transcript caché : sous asymétrie de pouvoir, le grief reste cantonné à l'infrapolitique, parce que sa proférance publique appelle des représailles. Felstiner, Abel et Sarat montrent de leur côté, avec la séquence *naming, blaming, claiming*, une attrition considérable à chaque étape de la transformation d'une

expérience de tort en réclamation formelle. La crainte est en partie calibrée sur ce rendement décroissant.

Le niveau épistémique

Fricker rappelle que la crédibilité est distribuée inégalement : pour certaines positions sociales, toute plainte est présomptivement exagérée ou hystérisée (l'injustice testimoniale). Sara Ahmed décrit dans cette logique la figure de la *killjoy*, dont l'énonciation du grief est prise pour la cause du conflit qu'elle signale. Pour les sujets ainsi exposés, la peur relève d'une lecture correcte des conditions de réception.

Le niveau discursif

Boltanski, Darré et Schiltz (« La dénonciation », 1984) établissent que la recevabilité d'un grief suppose une montée en généralité, une dépersonnalisation et une mise en forme du tort en cause commune. La récrimination est précisément le grief qui échoue à cette épreuve : particulariste, itératif, non universalisé. Elle est aussi exposée au *tu quoque* de la contre-accusation, d'où son ancienne ambivalence juridique.

Le niveau psychologique

Kowalski (1996) situe la plainte parmi les comportements d'ajustement social aux fonctions multiples (expression, quête de soutien, gestion d'impression) et souligne son coût interpersonnel dès que la fréquence dépasse un seuil implicite. La littérature sur la co-rumination va dans le même sens.

Une réserve. Ces mécanismes n'épuisent pas la question normative. La peur de récriminer est aussi un instrument de reproduction des ordres établis : Ahmed (*Complaint!*, 2021) y voit un dispositif d'étouffement institutionnel, et l'on peut soutenir que la valorisation du « stoïcisme » ou de la « loyauté » naturalise une charge inégalement répartie.